



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Route de l'Abbaye 31 | 1963 Vétroz | Tél. 027 345 37 70 | Fax 027 345 37 71 | www.vetroz.ch

Monsieur le Conseiller général
Daniel Roh
1963 Vétroz

Dossier traité par :
Olivier Cottagnoud
027 345 37 77
olivier.cottagnoud@vetroz.ch

Vétroz, le 15 janvier 2024

Objet : Question au sujet des rencontres citoyennes

Monsieur le Conseiller général,

Nous avons l'honneur de répondre à votre question écrite du 16 octobre 2023 et reçue le 24 octobre 2023, au sujet des rencontres citoyennes.

- *Raisons de l'annulation des 2 rencontres prévues en 2023.*

Il faut tout d'abord rappeler que ces rencontres citoyennes sont une initiative récente de l'exécutif. Celui-ci, dans un esprit de collaboration, a invité le président du Conseil général à y participer de manière formelle pour représenter le pouvoir législatif.

3 ans après les premières rencontres, le Conseil municipal a dû se rendre à l'évidence que celles-ci ne rencontraient que peu d'échos et la participation y était très faible. De ce constat, l'exécutif a décidé de changer de formule et d'aller vers des ateliers participatifs thématiques avec la population. Après plusieurs tentatives de trouver des animateurs expérimentés, vu le coût particulièrement élevé de ces animateurs (plus de CHF 10'000.- par prestation), le Conseil municipal a reporté la tenue de ces ateliers à 2024, pour autant qu'une solution soit trouvée pour leur animation.

- *Est-ce que le bureau ou le président du CG ont été consultés ou ont validé ces annulations ?*
Comme dit plus haut, ces rencontres ont été initiées et sont de la compétence de l'exécutif. Donc le Conseil municipal n'a pas demandé au législatif la validation du maintien ou non de ces rencontres, bien que celui-ci ait été intégré dès le départ dans la tenue de ces rencontres.

- *Trouvez-vous normal de supprimer ces rencontres ?*
Comme déjà expliqué, nous ne voulons pas simplement supprimer ces rencontres, mais juste en changer la forme.

- *Seront-elles maintenues en 2024 ?*
Nous souhaitons développer des ateliers thématiques participatifs durant l'année 2024. Le Conseil général en sera informé dès que possible.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller général, l'expression de nos sentiments distingués.

Municipalité de Vétroz


Le Président
Olivier Cottagnoud


Le Secrétaire
Bertrand Fontannaz